



Païement maison de retraite

Par **jft**, le **17/02/2012** à **11:07**

Bonjour,
mon pere va allez en maison de retraite comme ses revenus sont trop faibles ont ma dit que comme moi je suis proprietaire il vont hypothéquer ma maison alors quelle n est pas finis de payer .merci de votre reponse cordialement

Par **cocotte1003**, le **17/02/2012** à **12:00**

Bonjour,il va falloir raider votre pere à financer la maison de retraite mais le calcul de ce qui peut vous etre demander se fait sur vos revenus (en aucun cas on ne peut vous faire vendre votre maison). Commencer par aller voir une assistante sociale pour vérifier que votre pere touche bien toutes les allocations auxquelles il a droit. Soit vous allez verser volontairement ce que la maison de retraite demande, soit il faudra aller en justice pour que le juge vous impose le montant de votre participation (calcul fait avec vos revenus et charges en tenant compte de ceux de votre femme), cordialement